

## **RETOUR À LA RÉALITÉ : Jack Layton n'a pas utilisé de soins de santé privés**

Le Dr Brian Day a tort de dire que Jack Layton a utilisé des soins de santé privés. Les médias citent le nouveau chef de l'Association médicale canadienne qui répète la même déclaration erronée que le ministre de la Santé fédéral, Tony Clement, qui cherche à attaquer la réputation du chef du NPD comme le font les autres conservateurs.

À titre d'ancienne ministre de la santé de l'Ontario, Tony Clement devrait savoir que la Shouldice Clinic dans la région de Toronto n'est pas un exemple de l'élargissement des soins de santé privés.

Voici les faits pour lui et pour le Dr Day :

- \* Jack Layton n'a pas utilisé de soins de santé privés à but lucratif. La Shouldice Clinic N'EST PAS une clinique privée à but lucratif s'attaquant à l'assurance-maladie. La procédure était couverte par l'assurance-maladie.
- \* Dans les années 1990, Jack Layton s'est fait opérer pour une hernie à la Shouldice Clinic au nord de Toronto. Il y avait été envoyé par son médecin de famille et a payé avec sa carte de santé provinciale.
- \* Les groupes qui font la promotion des soins de santé publics sont d'accord : la clinique où Jack est allé N'EST PAS un exemple de l'élargissement des soins de santé privés à but lucratif. C'est le contraire.
- \* La Shouldice Clinic existe depuis 1945. Lorsque le régime d'assurance-maladie a été établi, cette clinique a bénéficié d'une clause d'antériorité et a intégré le système public. En 1973, le gouvernement progressiste-conservateur de l'Ontario a adopté une loi limitant ce qu'elle peut facturer, imposant un plafond de 6,5 % à ses profits par rapport à l'investissement originel et décrétant que la famille du fondateur ne peut ni élargir ni vendre la clinique sans permission.
- \* C'est la preuve que le gouvernement d'alors tenait sincèrement à protéger le régime d'assurance-maladie public, puisqu'il a adopté des lois pour mettre un frein au mercantilisme dans les soins de santé privés.
- \* Comparez cela à ce qui se passe aujourd'hui : les conservateurs et les libéraux ferment les yeux sur la privatisation rampante des soins privés.

Commentaires des autres sur la Shouldice Clinic :

« Ils ne surchargent pas les patients. Il n'y a aucun autre frais. Je n'ai aucun problème avec cela. » -- ancienne ministre de la santé fédérale Monique Bégin, Ottawa Citizen, 17 mai 2002

« L'Hôpital Shouldice n'est pas un exemple de soins de santé privés comme alternative à l'assurance-maladie. » Syndicat canadien de la fonction publique, mars 2000